

CHIRURGIEN DENTISTE ☒ MEDECIN ☐

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale
Art. L. 115 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

date 12/07/2019

PERSONNE RECEVANT LES SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le praticien)
DURIEZ Francois

nom et prénom
(nom de famille - de naissance - suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))
numéro d'immatriculation 1 8 5 0 5 5 9 1 7 8 1 2 7 5 7
date de naissance 29051985

ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e))
nom et prénom
(nom de famille - de naissance - suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))
numéro d'immatriculation

ADRESSE DE L'ASSURE(E)
Porte 22 430, rue Léon Gambetta 59000 LILLE

code de l'organisme de rattachement
en cas de dispense d'avance des frais
(à remplir par le praticien, le cas échéant)

IDENTIFICATION DU PRATICIEN

DOCTEUR DUHIN ANTHONY

19 Chirurgie dentaire

NRPPS

=>

PRATICIEN REMPLACANT

nom et prénom

identifiant

Conventionné

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

128, RUE JACQUEMARS GIELEE

59800 LILLE

=> 594024374 00 1 20 1 19 n°AM

dispositif de coordination
de soins - réseau de santé

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES ACTES

MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante)

actes en rapport avec une ALD

action de prévention

autre

ACTES dispensés au titre de l'art. L. 115
(cf. la notice au verso : § précédé de "a"
et les recommandations importantes)

accident causé par un tiers

non ☒

oui

date

AT/MP

numéro

ou

date

(les trois rubriques ci-dessous sont complétées, le cas échéant, uniquement par le médecin)
si vous êtes le nouveau médecin traitant cochez cette case
si le patient est envoyé par le médecin traitant, complétez la ligne ci-dessous (s'il ne l'est pas, cochez une case de la ligne suivante)

nom et prénom du médecin :

accès direct spécifique

urgence

hors résidence habituelle

médecin traitant remplacé

accès hors coordination

ACTES EFFECTUES

(si les actes sont soumis à la formalité de l'accord préalable, indiquez la date de la demande :)

dates des actes	codes des actes	activités	C, CS V, VS	autres actes (TO, ...) éléments de tarification CCAM (modificateurs, association, ...)	montant des honoraires facturés ①	dépass.	frais de déplacement		
12/07/2019	HBMD042	1		4	92,00 €		I.D.	I.K.	
localisation anatomique ②	22						M.D.	nbre	montant ③
12/07/2019	HBQK389	1		4	7,98 €				
localisation anatomique ②	22								
localisation anatomique ②									
localisation anatomique ②									

PAIEMENT

MONTANT TOTAL
en euros (1+2+3)

99,98 €

l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

